



RAPPORT ADMINISTRATEURS SEMTAN

TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE 2013

SOMMAIRE

- 1) Fiche signalétique de la SEMTAN
- 2) Synthèse des comptes annuels au 31/12/2013
- 3) Synthèse des positions prises par les administrateurs au cours de l'année 2013
- 4) Annexes

FICHE SIGNALÉTIQUE SEMTAN 2013

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION NIORTAISE (SAEML SEMTAN)

Date de constitution : 1^{er} janvier 2007
Siège Social : 8 rue Paul Sabatier
79000 NIORT

Durée : 99 ans
R.C.S. : Niort 493 441 935
N° SIRET : 493 441 935 00019
Code APE : 4931Z
Capital : 295.000 €uros
Valeur Action : 10 €uros

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en €uros	Nombre d'actions	Nombre de sièges de Conseillers
1. COLLECTIVITES LOCALES				
Communauté d'Agglomération de NIORT	50,85 %	150.000	15.000	5
Ville de NIORT	0,51 %	1.500	150	1
TOTAL Collectivités Locales	51,36 %			
2. AUTRES ACTIONNAIRES				
TRANSDEV	34,07 %	100.500	10.050	1
Caisse d'Epargne POITOU-CHARENTES	6,78%	20.000	2.000	1
MAIF	2,71 %	8.000	800	1
Inter Mutuelle Assistance	2,71 %	8.000	800	
MACIF Participations	1,69 %	5.000	500	
C.R.C.A. Mutuel Charente Maritime Deux-Sèvres	0,68 %	2.000	200	
TOTAL Autres Actionnaires	48,64 %			
TOTAL	100 %	295.000	29.500	9
CONSEIL D'ADMINISTRATION				COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE Préfet des Deux-Sèvres
Conseillers	Date de Désignation	Représentants	Mandat venant à expiration	COMMISSAIRES AUX COMPTES
1. COLLECTIVITES LOCALES				
Communauté d'Agglomération de NIORT	28.04.2008	M Dominique VALLEE	06.2016	Titulaire : Groupe Y désigné par statuts, représenté par Christophe MALECOT renouvellement en juin 2013 (AGO) jusqu'en juin 2019 Suppléant : Thierry DROUIN désigné par statuts renouvellement en juin 2013 (AGO) jusqu'en juin 2019
	28.04.2008	Mme Nicole IZORE	06.2016	
	28.04.2008	Mme Claire RICHECOEUR	06.2016	
	28.04.2008	Mme Françoise TALBOT	06.2016	
	28.04.2008	M Amaury BREUILLE	06.2016	
Ville de NIORT	23.05.2008	M. Jacques TAPIN	06.2016	
2. AUTRES CONSEILLERS				
TRANSDEV	28.05.2013	Mme Anne THERON	06.2016	
Caisse d'Epargne POITOU-CHARENTES	09.12.2009	Mme Agnès TARDY	06.2016	
MAIF	01.11.2012	M. Bernard REBEYROL	06.2016	
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : CAN représentée par M. Dominique VALLEE - C.A du 3 juin 2008 (renouvellement en Juin 2013 (AGO))				
DIRECTION		Date de désignation		
Patrice GRAND Directeur Général		CA du 24.06.2011		

Juridique :

Contrat conclu avec la CAN : contrat de Délégation de Service Public pour les transports Publics Urbains (2010-2016)

Financier :

Contribution Forfaitaire financière 2013 : 12 571 298 €

Résultat 2013 : 54 447 €

Garantie d'emprunt : aucune

Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise (SEM-TAN)

Comptes annuels au 31/12/2013

Bilan simplifié

ACTIF	€uros	PASSIF	€uros
Immobilisations incorporelles	1 075	Capital social	295 000
Immobilisations corporelles	31 917	Report à nouveau	-18 361
Immobilisations financières	400	Résultat de l'exercice	54 447
Total Actif Immobilisé (I)	33 392	Capitaux propres (I)	331 086
Stocks et en-cours	51 420	Provisions pour risques et charges (II)	123 371
Créances d'exploitation	2 149 745	Concours bancaires	1 762
Autres créances	726 701	Fournisseurs et comptes rattachés	1 974 224
Total Actif Circulant (II)	2 927 866	Dettes fiscales et sociales	969 309
Disponibilités	996 671	Autres dettes	267 279
Total Trésorerie (III)	996 671	Total Dettes (III)	3 212 574
Comptes de régularisation (IV)	19 545	Comptes de régularisation (IV)	310 443
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	3 977 474	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	3 977 474

Comptes de résultat

POSTES	€uros
Total des produits d'exploitation	14 136 544
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	14 141 848 6 758 052
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 304
RESULTAT FINANCIER	25 638
Total des produits exceptionnels	37 837
Total des charges exceptionnelles	3 724
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 113
BENEFICE OU PERTE	54 447

Synthèse des positions prises par les administrateurs au cours de l'année 2013 :

Décisions et faits marquants du Conseil d'Administration s'étant tenus en 2013 :

- Avenant n°3 au Contrat de Délégation de Service Public avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour la période 01/09/2010 au 31/08/2016, signé le 27/05/2013,
- Avenant n°4 au Contrat de Délégation de Service Public avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour la période 01/09/2010 au 31/08/2016, signé le 25/11/2013,
- Avenant n°1 au Contrat de sous-traitance avec TRANSDEV Poitou-Charentes signé le 17/12/2013,
- Avenant n°2 au Contrat de sous-traitance avec TRANSDEV Poitou-Charentes signé le 17/12/2013,
- Avenant n°3 au Contrat de sous-traitance avec TRANSDEV Poitou-Charentes signé le 17/12/2013,
- Contrat d'assistance technique et de partenariat avec TRANSDEV SA,
- Marché avec la SO SPACE, délégataire de la Ville de Niort, fixant les modalités de transport pour les spectacles de l'Acclameur,
- Convention entre le CCAS et la Ville de Niort définissant les modalités d'organisation des Brigades d'Intervention Poétique mises en œuvre par le CCAS de la Ville de Niort au Pôle d'Echanges Multimodal de la Place de la Brèche en décembre 2013,
- Marché signé avec la Ville de Niort fixant les modalités de transport des visiteurs de la foire exposition de Niort 2013.

Annexes :

Comptes annuels 2013 (rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels + bilan)

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale



SEMTAN - Société Anonyme d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise

Siège social : 8 rue Paul Sabatier
79000 NIORT
Capital : 295.000 €
RCS Niort 493 441 935

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2014
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter :

- Notre rapport de gestion,
- Les comptes soumis à votre approbation,
- Toutes informations sur l'activité de la SEMTAN et son évolution.

1) SITUATION DE LA SOCIETE

La SEMTAN a été créée le 1^{er} janvier 2007 suite à la restructuration de la SOPAC qui gérait jusqu'alors deux activités : le stationnement et les transports urbains. La décision conjointe des deux collectivités Communauté d'Agglomération de Niort et Ville de Niort a abouti à la séparation des deux activités.

La SEMTAN a alors été créée pour gérer les transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Le présent rapport prend donc en compte la septième année d'activité de la SEMTAN.

1.1 MODE DE PRESENTATION – METHODES D'EVALUATION

Nous n'avons utilisé pour la présentation du bilan et du compte de résultat ainsi que pour l'évaluation des biens de la SEMTAN dans l'inventaire et le bilan, de méthodes autres que celles prévues par les dispositifs en vigueur.

Les états de synthèse ont été établis en euros en application des règles comptables françaises (articles L123-12 à L123-28 et R 123-172 à R 123-202 du Code de Commerce).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société applique les textes du Comité de Réglementation Comptable sur la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs (CRC 2004-06), l'amortissement et la dépréciation des actifs (CRC 2002-10 et 2003-07).

1.2 ACTIVITE - RESULTATS - BILAN - DIVERS

1.2.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2013

Principales réalisations :

❖ AU NIVEAU CONTRACTUEL

☞ Dans le cadre du **Contrat de Délégation de Service Public**, en date du 24/08/2010 pour une durée de 6 ans du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2016, un nouveau réseau a été mis en place le 4 juillet 2011.

☞ Un avenant n°3 a été signé le 27 mai 2013 concernant :

- Les modifications de la grille tarifaire au 1^{er} janvier 2011
- La prise en compte des impacts financiers liés au relèvement du taux de TVA passé de 5,5% à 7% au 1^{er} janvier 2012,
- L'intégration du décalage entre la hausse de tarif mise en œuvre au 1^{er} juillet 2012 et la progression des indices de référence contractuels,
- La prise en compte de l'évolution du contexte socio-économique général de l'agglomération niortaise, et perspective d'ajustement de la tendance de fond de progression du trafic du réseau,
- La prise en compte des impacts financiers des modifications d'offre intervenues en juillet 2011 pour 2011 (suite à la provision passée dans l'avenant 2) et 2012,
- Les incidences financières des différentes évolutions décrites ci-dessus
- La formalisation des rapports mensuels et annuels du délégataire

☞ Un avenant n°4 a été signé le 25 novembre 2013 concernant :

- La modification de la consistance de l'offre de transport sur le réseau TAN (urbaine et périurbaine) pour la période septembre 2010 – août 2013 ;
- L'intégration de l'incidence de l'évolution du contexte socio-économique général de l'agglomération niortaise sur les perspectives de progression du trafic du réseau de transport urbain pour la période 2013-2016 ;
- L'adaptation en conséquence du contrat de sous-traitance liant la SEMTAN au Groupe TRANSDEV et constituant l'annexe n°16 à la convention de DSP ;
- La modification du mécanisme financier s'appliquant aux services TAD et TPMR ;
- La modification du Plan Pluriannuel d'Investissements ;
- L'isolement des services RPI hors cadre de la DSP ;
- L'engagement sur les actions à mettre en place en cas d'obtention du CICE ;
- La prévision d'une contribution complémentaire afin de compenser les effets de l'augmentation de TVA à compter de janvier 2014 ;
- La prise en compte de la création d'un titre d'abonnement mensuel en faveur des demandeurs d'emploi ;
- La modification en conséquence du compte d'exploitation prévisionnel et des montants annuels de contribution financière forfaitaire pour la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2016.

❖ **AU NIVEAU COMMERCIAL-MARKETING**

Les efforts principaux ont été consacrés à la promotion du réseau de la CAN impliquant :

- La tenue de stands dans les communes, les entreprises, et établissements scolaires de la CAN,
- L'opération CM2 (28 écoles) permettant aux élèves avant leur entrée en 6^{ème} de les rassurer, de leur apprendre à circuler sur le réseau, de les sensibiliser au respect du personnel et du matériel,
- La promotion de la ligne Maraîchine aux Halles de Niort avec des offres de tickets d'essai et des partenariats avec les embarcadères, les loueurs de vélos et des restaurants,
- La poursuite de l'offre découverte pour les salariés n'ayant jamais acheté d'abonnement,
- Le stand à la foire exposition de Niort et aux halles de Niort (semaine de la mobilité et semaine du développement durable),
- La conception d'une campagne de communication « Econobussez » : Prenez le bus et faites des économies ! Affichage arrière bus, spot radio diffusé sur France Bleu Poitou Charentes
- L'opération de géomarketing avec la distribution d'une pochette cadeau dans les boîtes aux lettres avec le plan du réseau, les fiches horaires, le ticket d'essai et accompagné.

- La mise en place de la ligne NocTAN'bus à partir du 06 septembre 2013, ligne de soirée qui circule tous les vendredis et samedis soir jusqu'à 22h30 ; la promotion de la ligne avec la création d'une fiche horaire personnalisée, l'habillage des véhicules dédiés à cette ligne.
- L'organisation d'une enquête satisfaction auprès de 600 clients sur 4 jours sur l'ensemble du réseau.

❖ **AU NIVEAU DE LA FORMATION**

- ☞ Formation de 2 jours FCO de la formatrice-coordinatrice en 1 session
- ☞ Poursuite des formations FCO de 10 sessions d'une semaine pour 4 conducteurs chacune
- ☞ Formation « Gestion des Conflits » concernant 10 salariés
- ☞ 3 sessions de 1 journée pour actualisation « Sauveteur Secouriste du Travail » concernant 24 salariés
- ☞ 2 sessions de 3 jours pour « Autorisation Chariot Elevateur » CACES concernant 2 salariés
- ☞ 2 sessions de 2 jours pour une formation juridique et social concernant 1 salarié
- ☞ 1 session de 3 jours pour une formation CHSCT concernant 1 salarié
- ☞ 1 session de 2 jours pour une formation « agrément contrôle d'identité » concernant 1 salarié

❖ **AU NIVEAU DE LA VIE DU RESEAU**

Aucun incident majeur n'a été relevé en 2013 sur le réseau.

1.2.2 RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats sont analysés dans le compte de résultat et font ressortir les éléments suivants (incluant l'effet CICE d'un montant de 174 430 €) :

- ☞ des produits d'exploitation de 14 136 544 €
- ☞ des charges d'exploitation de 14 141 848 €
- ☞ un résultat d'exploitation de - 5 304 €
- ☞ un résultat financier de 25 638 €
- ☞ un résultat courant avant impôt de 20 334 €
- ☞ un résultat exceptionnel de 34 113 €
- ☞ un résultat comptable après impôt de 54 447 € (cf. annexe 1)

1.2.3 LE BILAN

Il fait ressortir :

A L'ACTIF :

- Un actif net immobilisé de 33 392 €
- Et un actif net circulant de 3 944 081 €

AU PASSIF :

- Un total de capitaux propres de 331 085 €
- Une provision pour risques et charges de 123 371 €
- Des dettes de 3 523 017 €

Total du bilan : 3 977 474 €

1.2.4 DIFFICULTES RENCONTREES

L'entreprise connaît un taux d'absentéisme (y compris accidents du travail) du personnel de conduite qui augmente significativement (+10,8 % entre 2012 et 2013).

Il est d'ores et déjà convenu de constituer un groupe de travail sur ce sujet. Celui-ci réunira des salariés de l'entreprise et la direction afin de définir un plan d'actions.

1.2.5 ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPEMENT

Nous n'avons pas d'activités en matière de recherche et développement, celles-ci étant confiées à notre partenaire TRANSDEV.

2) EVOLUTION

2.1 PROGRES REALISES

❖ AU NIVEAU DE L'ACTIVITE

Il s'agit de la deuxième année complète d'exploitation de l'offre mise en place le 04 juillet 2011.

Il convient de noter que le niveau de fréquentation du réseau en 2013 s'établit à 5 694 milliers de voyages pour une offre kilométrique de 4 036 milliers de kilomètres.

La ligne touristique desservant le Marais Poitevin dénommée « la ligne Maraichine » a été reconduite sur 2013.

❖ **AU NIVEAU DE L'EMPLOI**

En 2013, la SEMTAN a continué à faire appel aux CDD pour pallier les absences de conducteurs (maladie, congés) dans le cadre de la collaboration avec le Comité de Bassin de l'Emploi. Le nombre des salariés dans l'entreprise est passé de 157,86 ETC en décembre 2012 à 159,65 ETC (dont CDD) à fin 2013,

Les arrêts longue maladie tout comme les arrêts maladie de courte durée ont contribué à un appel accru aux CDD.

❖ **AU NIVEAU DU MATERIEL**

☞ Réception de 2 minibus CYTIOS en janvier 2013 pour le service de navette CitiTAN : matériels mis à disposition par la CAN.

❖ **AU NIVEAU DU RESULTAT**

Le résultat de l'exercice 2013 laisse apparaître un solde positif de 54 447 €, incluant une provision de CICE à recevoir pour 174 430 €.

2.2 EVOLUTION PREVISIBLE

❖ **AU NIVEAU DE L'OFFRE**

Différents ajustements de l'offre seront proposés à la CAN afin d'adapter le réseau lors de la rentrée scolaire 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est substituée à la Communauté d'Agglomération de Niort passant ainsi de 29 à 45 communes. Cette extension de périmètre entraînera des modifications de l'offre.

❖ **AU NIVEAU DES EFFECTIFS**

L'effectif devrait rester stable courant 2014. Toutefois nous continuerons à faire appel aux CDD pour faire face aux différentes absences.

A noter la collaboration étroite avec les différents sous-traitants partenaires pour pérenniser l'emploi dans leur entité en offrant des CDD à leur salarié à temps partiel. Cette collaboration est organisée par le Comité de Bassin d'Emploi.

❖ **AU NIVEAU DE L'IMAGE DU RESEAU**

- Poursuite des actions commerciales visant les salariés, les seniors et les étudiants
- Stands dans les communes de la CAN

❖ SUR LE PLAN CONTRACTUEL (événements survenus depuis la clôture)

☞ Substitution de la nouvelle autorité organisatrice de transport dénommée « Communauté d'Agglomération du Niortais » depuis le 1^{er} janvier 2014

3) AUTRES INFORMATIONS

3.1 REPARTITION DU CAPITAL

Les personnes morales possédant plus de 10 % et 50 % du capital social sont les suivantes :

- La Communauté d'Agglomération de Niort + 50 %
- TRANSDEV + 10 %

3.2 INFORMATIONS SUR LES DELAIS FOURNISSEURS

Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Autres délais	TOTAL
2011	216 392,05	551 861,91	16 565,25	784 819,21
2012	579 854,27	327 783,30	16 565,25	924 202,82
2013	533 261,87	1 334 663,69	16 565,25	1 884 490,81

3.3 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 54 446,75 € de la façon suivante :

- 1 804,27 € en dotation à la réserve légale,
- 52 642,48 € au compte report à nouveau

Le compte report à nouveau s'élèverait ainsi à 34 281,17 € après affectation du résultat 2013.

4) LES PARTICIPATIONS

La SEMTAN ne possède aucune participation significative ou réciproque au sens des articles L233-29 et L233-30 du Code de Commerce dans d'autres sociétés.

Conformément à l'article L225-211 du Code de Commerce, la SEMTAN informe qu'aucune société n'a procédé à l'achat de ses propres actions.

5) CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons que la liste des conventions visées par l'article L225-38 du Code de Commerce et ayant fait l'objet d'une approbation préalable du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2013 est la suivante :

- Avenant n°3 au Contrat de Délégation de Service Public avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour la période 01/09/2010 au 31/08/2016, signé le 27/05/2013,
- Avenant n°4 au Contrat de Délégation de Service Public avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour la période 01/09/2010 au 31/08/2016, signé le 25/11/2013,
- Avenant n°1 au Contrat de sous-traitance avec TRANSDEV Poitou-Charentes signé le 17/12/2013,
- Avenant n°2 au Contrat de sous-traitance avec TRANSDEV Poitou-Charentes signé le 17/12/2013,
- Avenant n°3 au Contrat de sous-traitance avec TRANSDEV Poitou-Charentes signé le 17/12/2013,
- Contrat d'assistance technique et de partenariat avec TRANSDEV SA,
- Marché avec la SO SPACE, délégataire de la Ville de Niort, fixant les modalités de transport pour les spectacles de l'Acclameur,
- Convention entre le CCAS et la Ville de Niort définissant les modalités d'organisation des Brigades d'Intervention Poétique mises en œuvre par le CCAS de la Ville de Niort au Pôle d'Echanges Multimodal de la Place de la Brèche en décembre 2013,
- Marché signé avec la Ville de Niort fixant les modalités de transport des visiteurs de la foire exposition de Niort 2013.

6) VIE DE LA SOCIETE

6.1 L'ACTIONNARIAT

ACTIONNAIRES	Nombre actions	%	Montant en Euros (valeur nominale de l'action : 10 €)
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT	15 000	50,85 %	150 000
VILLE DE NIORT	150	0,51 %	1 500
TRANSDEV	10 050	34,07 %	100 500
CAISSE D'EPARGNE POITOU-CHARENTES	2 000	6,78 %	20 000
MAIF	800	2,71 %	8 000
INTER MUTUELLE ASSISTANCE	800	2,71 %	8 000
MACIF	500	1,69 %	5 000
PARTICIPATIONS CRCA MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES	200	0,68 %	2 000
	29 500	100,00 %	295 000

6.2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE MODE DE DIRECTION

6.2.1 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Conseil représentants de la Communauté d'Agglomération de Niort :

- Monsieur Dominique VALLEE, Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Amaury BREUILLE
- Madame Nicole IZORE
- Madame Claire RICHECOEUR
- Madame Française TALBOT

Membre du Conseil représentant de la Ville de Niort :

- Monsieur Jacques TAPIN

Membres du Conseil représentant les actionnaires privés :

- Madame Anne THERON, représentant TRANSDEV
- Madame Agnès TARDY représentant la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes
- Monsieur Bernard REBEYROL représentant la MAIF

6.2.2 MODE DE DIRECTION

Le Conseil d'Administration constitutif de la SEMTAN, en date du 14 décembre 2006, a décidé de choisir la formule de dissociation des fonctions entre le Président et le Directeur Général.

En date du 3 décembre 2007, le Conseil a approuvé la modification du mode de Direction en choisissant de cumuler les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Ce même Conseil, a élu Monsieur Jean-Luc GUERIN en qualité de Président Directeur Général. Ce dernier a nommé Monsieur Christophe POUZOL Directeur Technique de la SEMTAN.

En date du 3 juin 2008, le Conseil a élu Monsieur Dominique VALLEE Président Directeur Général, es-qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération de Niort en remplacement de Monsieur Jean-Luc GUERIN.

En date du 17 novembre 2010, le Conseil a approuvé la modification du mode de Direction en choisissant de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général. Ce Conseil a désigné Monsieur Dominique VALLEE en tant que Président et Monsieur Christophe POUZOL en tant que Directeur Général.

En date du 24 juin 2011, le Conseil a approuvé la démission de Monsieur Christophe POUZOL au 31 juillet 2011 de son poste de Directeur Général de la SEMTAN. Il a également approuvé la nomination de Monsieur Patrice GRAND comme Directeur Général à compter du 1^{er} août 2011.

7) INFORMATION SUR LES MANDATS EXERCES AU SEIN DE LA SEMTAN PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Cf. annexe 2

8) DUREE DES MANDATS

Les mandats des administrateurs ont été renouvelés pour une durée de trois ans lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2013 statuant sur les comptes 2012.

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont été renouvelés pour une durée de six ans lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2013 statuant sur les comptes 2012.

9) ANNEXES

Tableaux des résultats financiers de la SEMTAN (annexe 1)

Mentions obligatoires (annexe 2)

Le Conseil d'Administration

SEMTAN

8, Rue Paul Sabatier 79000 NIORT

ETATS FINANCIERS

ANNEXES

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AU

31/12/2013

SEMTAN

8, Rue Paul Sabatier 79000 NIORT

Etats financiers au 31/12/2013

SEMTAN

8, Rue Paul Sabatier 79000 NIORT

AGREMENT DGFIP C5113.10036

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

				Exercice N clos le,		N - 1	
				31/12/2013		31/12/2012	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Désignation de l'entreprise : SEMTAN				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise : 8 Rue Paul Sabatier 79000 NIORT				Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		4 9 3 4 4 1 9 3 5 0 0 0 1 9				Néant <input type="checkbox"/> *	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	56 786	AG	55 710	1 075	399
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	3 702	AQ	2 285	1 417	1 787
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	36 581	AS	36 197	384	594
	Autres immobilisations corporelles	AT	87 618	AU	57 502	30 116	38 328
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			389
	Autres immobilisations financières *	BH	400	BI		400	400
TOTAL (II)		BJ	185 087	BK	151 695	33 392	41 898
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	51 420	BM		51 420	61 600
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			9 318
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 149 745	BY		2 149 745	3 571 555
Autres créances (3)	BZ	726 701	CA		726 701	951 908	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	996 671	CG		996 671	801 672
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	19 545	CI		19 545	21 983
	TOTAL (III)	CJ	3 944 081	CK		3 944 081	5 418 035
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif *	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 129 169	IA	151 695	3 977 474	5 459 932
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à renvoyer d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SEMTAN

8, Rue Paul Sabatier 79000 NIORT

AGREMENT DGFIP C5113.10036

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DIENE FINANCE

Désignation de l'entreprise SEMTAN		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 295 000))	DA	295 000	295 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(18 361)	(325)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	54 447	(18 037)
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	331 085	276 639	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	123 371	20 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	123 371	20 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 762	2 287
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 974 224	1 178 639
	Dettes fiscales et sociales	DY	969 309	922 240
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	267 278	306 365	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	310 443	2 753 763
TOTAL (IV)	EC	3 523 017	5 163 294	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 977 474	5 459 932	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 762	2 287	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

		Exercice N			Total	Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SEMTAN Néant <input type="checkbox"/>							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 424 487	FH	FI	1 424 487	1 639 348
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 424 487	FK	FL	1 424 487	1 639 348
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	12 571 298	11 444 981
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	140 759	83 465
	Autres produits (1) (11)				FQ		2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 136 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 228 797	1 283 196
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	32 013	(2 680)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 356 574	4 685 889
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	652 426	627 168
	Salaires et traitements *				FY	4 684 060	4 444 615
	Charges sociales (10)				FZ	2 073 992	2 143 871
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	10 613	11 880
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	103 371	20 000
	Autres charges (12)				GE		22
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 141 848	13 213 961
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(5 304)	(46 165)
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	25 638	27 029
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	25 638	27 029
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	25 638	27 029
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	20 334	(19 136)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SEMTAN</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 37 837	9 581
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 37 837	9 581
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 3 724	8 482
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 3 724	8 482
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 34 113	1 099
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 14 200 019	13 204 406
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 14 145 573	13 222 443
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 54 447	(18 037)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1 140 759	83 465
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIESE FINANCE

SEMTAN

8, Rue Paul Sabatier 79000 NIORT

Annexes au 31/12/2013

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états de synthèse de notre société ont été établis en euros en application des règles comptables françaises. Ces règles sont issues des articles L.123-12 à 123-28 et des articles R.123-172 à R.123-202 du Code de Commerce.

En outre, le plan comptable 1999 (PCG 1999) a été respecté conformément au règlement 99-03 du CRC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société applique les textes du Comité de Règlementation Comptable sur la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs (CRC 2004-06), l'amortissement et la dépréciation des actifs (CRC 2002-10 et 2003-07).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

CREANCES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation appréciée au cas par cas et pouvant aller jusqu'à 100% du montant hors taxes lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP acquises à titre onéreux sont comptabilisées pour leur prix d'achat.

La comparaison entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire (valeur probable de négociation) peut faire apparaître des moins-values ou plus-values latentes ; seules les moins-values sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision de 103 371 € a été constituée pour tenir compte du risque sur le calcul retenu pour la gamme tarifaire dans l'avenant n°4. Une provision de 20 000 € relative à un litige prudhommal est également en compte.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

L'engagement en matière de retraite, non provisionné dans les comptes, s'élève à 215 172 €.

La méthode de calcul retenue est la « rétrospective des unités de crédits projetées » (PBO-IAS19/FAS87). Le taux d'actualisation retenu est de 1.01% correspondant à un taux de rendement TEC 10 ans à 2.36 % et une inflation de 0.9%.

Le volume d'heure acquis au titre du DIF par l'ensemble du personnel s'élève à 13891 heures au 31/12/2013.

Les honoraires du commissaire aux comptes provisionnés au titre du contrôle légal des comptes 2013 s'élèvent à 12 500 € hors taxes.

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

Le C.I.C.E. est comptabilisé dans le compte 649000 conformément à la position préconisée par l'ANC dans sa note d'information du 28 février 2013.

Ainsi, le montant de 174 430€ vient en diminution des charges de personnel constatées sur l'exercice 2013.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

SEMTAN

8, Rue Paul Sabatier 79000 NIORT

Informations Bilan et Compte de résultat au 31/12/2013

SEMTAN

Informations Bilan et Compte de résultat au 31 décembre 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10036

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2014

Désignation de l'entreprise		SEMTAN				Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			Consécutes à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	54 288	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	LJ		KJ	KL	
		Sur sol d'autrui	M1	3 702	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	KR	
			M3	36 581	KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants			KV	KX	
				30 285	KW		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	IJ		
	Avances et acomptes		LK	LL	LM		
	TOTAL III		LN	127 902	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
Autres participations			8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV		
TOTAL IV			IQ	789	IR	IS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	182 979	ØH	ØJ	
						2 497	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	ØØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	56 786	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	3 702	MF
	Installations générales, agencements et am. des constructions		IS	MG	MH	MI	
			IT	MJ	MK	36 581	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU	MM	MN	30 285	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	MT	57 333	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III		IY	NG	NH	127 902	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
		Autres participations		IO	ØX	ØY	ØZ
Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	400	
TOTAL IV			I3	NJ	NK	400	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	389	ØL	
					185 087	ØM	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des rectifications)

DIESE FINANCE

SEMTAN

Informations Bilan et Compte de résultat au 31 décembre 2013

AGREMENT DGFIP C5113.10036

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SEMTAN</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
---	--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	53 890	PF	1 820	PG		PH	55 710
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	1 915	PS	370	PT		PU	2 285
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	35 987	QA	210	QB		QC	36 197
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	12 341	QE	3 029	QF		QG	15 369
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 949	QM	5 184	QN		QO	42 133
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	87 192	QV	8 793	QW		QX	95 985
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	141 082	ØP	10 613	ØQ		ØR	151 695

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant (NW - NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SEMANT</u>		Néant <input type="checkbox"/>			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	
	- corporelles	6E	6F	6G	
	- titres mis en équivalence	02	03	04	
	- titres de participation	9U	9V	9W	
	- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

AGREMENT DGFIP C5113.10036

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
Désignation de l'entreprise : SEMANT										Néant <input type="checkbox"/>	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	400	UV	400	UW			
	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	2 149 745		2 149 745				
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 960		2 960				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	420 659		420 659				
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	12 500		12 500						
Divers		VP									
Groupe et associés (2)			VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	290 582		290 582					
Charges constatées d'avance			VS	19 545		19 545					
TOTAUX			VT	2 896 390	VU	2 896 390	VV				
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 762		1 762					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 974 224		1 974 224					
Personnel et comptes rattachés			8C	225 403		225 403					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	589 003		589 003					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 954		14 954					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	139 949		139 949						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	267 278		267 278					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	310 443		310 443					
TOTAUX			VY	3 523 017	VZ	3 523 017					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SEMTAN

Informations Bilan et Compte de résultat au 31 décembre 2013

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	29 500			10,00

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situations à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		276 639
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		276 639
<i>Variations en cours d'exercice</i>		<i>En plus</i>
<i>En moins</i>		
Autres variations		54 447
SOLDE		54 447
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		331 085

AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE

A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

<i>1- Origine</i>	<i>Montant</i>
Report à nouveau antérieur	-18 361.31
Résultat de l'exercice	54 446.75
TOTAL	36 085.44

<i>2- Affectations</i>	<i>Montant</i>
Reserve légale	1 804.27
Report à nouveau	34 281.17
TOTAL	36 085.44

SEMTAN

Informations Bilan et Compte de résultat au 31 décembre 2013

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2013</i> 12	<i>31/12/2012</i> 12	<i>31/12/2011</i> 12	<i>31/12/2010</i> 12	<i>31/12/2009</i> 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	295 000	295 000	295 000	295 000	295 000
Nombres d'actions ordinaires	29 500	29 500	29 500	29 500	29 500
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffres d'affaires hors taxes	1 424 487	1 562 010	1 310 570	1 030 254	936 302
Résultat avant impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	168 431	(6 157)	34 032	31 483	24 197
Impôts sur les bénéfices	0	0	10 010	2 994	
Dot. Amortissements et provisions	113 984	11 880	12 897	21 370	39 547
Résultat net	54 447	(18 037)	11 125	7 119	(15 351)
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. Amort. et provisions	0	1	1	1	1
Résultat après impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	0	0	0	0	(1)
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	161	158	133	113	105
Masse salariale	4 612 078	4 411 739	3 857 994	3 102 192	2 860 698
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	2 073 992	2 143 871	1 869 120	1 527 037	1 381 079

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires</i> <i>France</i>	<i>Chiffre d'affaires</i> <i>Export</i>	<i>Total</i> <i>31/12/2013</i>	<i>Total</i> <i>31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
Recettes Transport Urbain	1 438		1 438	1 360	+5.7 %
Transport Périscolaire	-78		-78	126	N.S.
Transport occasionnel	25		25	38	-34.21 %
Publicité	40		40	39	+2.56 %
Autres				77	
TOTAL	1 425		1 425	1 640	N.S.

SEM-TAN

Informations Bilan et Compte de résultat au 31 décembre 2013

TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Refacturation de frais	93 796	791120
Indemnités Journalières	20 206	791200
Autres remboursements frais salaires	361	791202
Sinistres Véhicules	26 396	791310
TOTAL	140 759	

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Indemnités rupture contrat de travail	2 641	671800
Nettoyage Route CG	545	671800
Allocations DIF	304	671800
Différence règlements Tiers	234	671800
TOTAL	3 724	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Facturation coûts non récurrents av 4	37 837	771800
TOTAL	37 837	

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel mis à disposition</i>
Cadres	2	1
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	8	
Ouvriers	4	
Conducteurs	131	
TOTAL	161	1

Exercice clos le 31 décembre

2013

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

S.A. SEMTAN

8, rue Paul Sabatier
79000 NIORT

 **GROUPE Y**
Audit

www.groupey.fr

S.A. SEMTAN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SEMTAN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

REGIE SOCIAL : NIORT

Zone Industrielle Venise Verte
rue Euclide, BP 8421
4324 NIORT Cedex 9

Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Gallée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex

Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A, BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 02 51 62 22 01
Fax : 02 51 62 20 43

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS

Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46



II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné la correcte traduction en comptabilité des incidences financières contenues dans le contrat de Délégation de Service Public et ses différents avenants.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

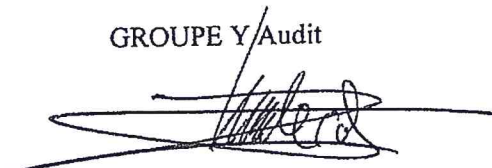
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Niort, le 6 juin 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y/Audit



Christophe MALÉCOT

